



## Quel est le delai pour indemnisation

Par **FREDE72**, le **13/12/2010** à **21:46**

Bonjour,

le 11/11/2010 suite a une coupure general de courant dans une partie du quartier de 4mn (environ) mon u.c etait allumé ca donc provoqué un dommage électrique.mon assurance m a dit d enmener l appareil chez un professionnel ce que je fais.l u.c n etant pas réparable.j apporte tous les documents a l assurance sauf que en telephonant au service concerné il font ceux qui regarde dans le dossier et me repondent il fo tel et tel papiers je repond qu ils les ont deja dans le dossiers.oui mais vous savez des fax on en recoit plus de 100 /jour.ma question est dans cbien de temps puis je etre indemniser car l indemnisation de l assurance correspond a ce que j avais mis de coté pour noel de mes enfants et il a fallu que je paie la nouvelle u.c .

donc en cette période ca me met dedans que l assurance mette du tps a m indemniser.( l assurance est swiss life habitation)

merci pour votre reponse